

Créteil, le 30 avril 2024.

Objet : Assemblée générale ordinaire 2024.

Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de notre association, et sur décision du Conseil d'Administration en date du 25 avril 2024, je vous serai obligé de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :

**Jeudi 13 juin 2024**

A partir de 17h00

Dans nos locaux au 22 rue de Mesly 94000 CRETEIL

**Sont à l'ordre du jour les questions suivantes :**

- Rapport moral 2023
- Rapport financier 2023 et Rapport du Commissaire aux Comptes
- Affaires diverses

Vous retrouverez en consultation, le Rapport moral et le Rapport financier, sur notre site internet <http://www.groupement-entraide.com>, onglet « le conseil », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire 2024 ».

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Jean-Paul DAUGIERAS